

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Matière : Finance locales

Sous matière : Décisions
budgétaires

**OBJET :
DECISION AP /
CP – BUDGET
VILLE**

Séance du Conseil Municipal du 13 février 2021,
Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence
de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, CATHALA-
LEGUEVAQUES Nicole, GUIRAUD Philippe, RATABOUIL Jacqueline, BATIGNE
Brigitte, ZAMAÏ Giovanni, BARBAUD Pierre, BOURREL Marie-Claude, BOUILLEUX
Denis, ESCAFRE Elisabeth, SURRE Régine, SIBRA Daniel, CHABERT Sabine,
RATABOUIL Michel, BARTHES Chantal, ASENSIO-VERGNES Nicolas, SOULIER
Agnès, SANTINI Delphine, GRANIER Préscillia, GAÏANI Audrey, PINEL Jean-Louis,
THOMAS Guy, CAFFIER Karole, ROSSICH Thierry,

Formant la majorité des Membres en exercices.

Procurations :

Mme GUILHEM Evelyne donne procuration à Mme GIRAL Hélène,
M. GRIMAUD Bernard donne procuration à Mme GRANIER Préscillia,
M. VERONIN-MASSET Jean-François donne procuration à M. BOUILLEUX Denis,
M. DE LA CASA Javier donne procuration à M. GREFFIER Philippe,
M. PERLES Bruno donne procuration à Mme ESCAFRE Elisabeth,

Absents : M. CABANIE Didier,

Secrétaire : Mme GAÏANI Audrey,

M. le Maire propose à l'assemblée les AP / CP suivants :

(voir annexe)

Après avis de la Commission des Finances en date du 10 février 2021,

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION CONSEIL
EN DATE DU : 05.02.2021

AFFICHAGE EN DATE
DU : 05.02.2021

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU : 17 FEV. 2021

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

APPROUVE la proposition de M. le Maire,

AUTORISE les AP / CP exposés en annexe.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.
Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 13 février 2021.



Le Maire,


Patrick MAUGARD

Ampliation faite le : 17 FEV. 2021
Certifiée exécutoire par réception en Préfecture le : 16 FEV. 2021
Par publication le : 17 FEV. 2021
Par délégation, Le Directeur Général des Services


Nicolas NAYRAL



Accusé de réception en préfecture
011-211100763-20210213-DB202116-DE
Reçu le 16/02/2021